

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE de SAINGHIN-EN-WEPPE**

Séance du 30 septembre 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le trente septembre à vingt heures, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, en session ordinaire, sous la Présidence de Monsieur CORBILLON Matthieu, Maire.

Etaient présents : M. Mme CORBILLON Matthieu, DEWAILLY Bruno, BRASME Marie-Laure, POULLIER Bernard, PARMENTIER Isabelle, ROLAND Éric, BAJERSKI Sophie, DELPORTE Marie-Françoise, PIECHEL Christophe, ARSCHOOT Dominique, HERBIN Gael, ZWERTVAEGHER COUTTET Florence, BAILLY Claude, ROELENS Natasha, DUCATEZ Marc, DESPREZ Martine, VANDRISSE Guillaume, GUERBEAU Pascale, CAPANNELLI Claire, BARBE Marie-Laurence.

Excusés :

Mme DUPONT Valérie
M. AFFLARD Christian
M. CARTIGNY Pierre-Alexis

Avaient donné procuration :

Mme BOITEAU Nadège à M. CORBILLON Matthieu
Mme ARNOULD Caroline à M. HERBIN Gael
Mme LABAERE Cynthia à Mme ROELENS Natasha
M. WAYENBURG Aymeric à Mme CAPANNELLI Claire
M. MORTELECQUE Denis à Mme GUERBEAU Pascale
Mme MOUILLE Sophie à Mme BARBE Marie-Laurence

Assistait à la séance : Claire ROLAND, Directrice Générale des Services.

Il a procédé immédiatement à la nomination d'un secrétaire de séance, conformément à l'article L.2121-15 du Code des Collectivités Territoriales. M. VANDRISSE Guillaume ayant été désigné pour remplir ces fonctions les a immédiatement acceptés.

N° 3

ADMINISTRATION GENERALE

Règlement intérieur du marché de Noël

Nombre de membres

Afférents au Conseil Municipal : 29

En exercice : 29

Présents : 20

Quorum : 15

Qui ont pris part à la délibération : 26

Date de convocation : 23 septembre 2025

Date de réception en préfecture : 07 octobre 2025

Date de publication sur le site internet de la ville : 8 octobre 2025

CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 30 SE**N° 3****ADMINISTRATION GENERALE****Règlement intérieur du marché de Noël**

Afin de proposer aux Sainghinoises et Sainghinois un évènement convivial et chaleureux à l'approche des fêtes de fin d'année, la commune organise un Marché de Noël réunissant des particuliers, commerçants, artisans et associations locales,

Ce marché se tiendra le samedi 29 et dimanche 30 novembre, salle Jean Descamps et restaurant scolaire, place du Général de Gaulle.

A cette occasion, il convient d'établir un règlement intérieur pour le bon déroulement de ce marché de Noël qui a pour objet de définir les droits et obligations des exposants.

M. le Maire propose à l'assemblée de bien vouloir adopter le règlement intérieur du marché de Noël annexé à la présente note.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Attendu qu'il convient d'établir un règlement intérieur pour le bon déroulement du marché Noël,

Le Quorum constaté,

Le Conseil Municipal de Sainghin en Weppes,

Ayant entendu l'exposé de M. le Maire,

Après en avoir délibéré,

DECIDE A LA MAJORITE DES SUFFRAGES EXPRIMES (2 absentions)

- **D'APPROUVER** le règlement intérieur du marché de Noël tel que présenté.

Fait et délibéré, les jours, mois et an ci-dessus,

Suivent les signatures,

Pour copie conforme



Le Maire,
Matthieu CORBILLON